



Déclaration SNES-FSU au Conseil d'administration de l'AEFE du 28 juin 2018

En mars dernier, les administrateurs pour le SNES-FSU ont rappelé l'exaspération des personnels ainsi que leur souffrance, induite notamment par les incertitudes qui pèsent sans cesse sur des situations professionnelles et individuelles.

Au fil de l'année scolaire écoulée, les personnels, avec le SNES et les syndicats de la FSU, parfois sur un appel intersyndical, se sont mobilisés contre **l'insuffisance des moyens** alloués à l'établissement public, et la **brutale annulation de crédits**. Celles-ci ont entraîné **une régression irréversible sur l'encadrement et le fonctionnement pédagogique des établissements, à l'opposé de la mission de diplomatie d'influence** que tous semblent pourtant reconnaître ou souhaiter comme un des rôles fondamentaux de cet Etablissement public.

Aujourd'hui, on dit **l'Établissement public** sauvé : si la bonne nouvelle se confirme, le SNES-FSU l'accueille favorablement, et nous avons toujours lutté pour ce maintien. Toutefois la vraie question est : est-il encore en mesure de fonctionner ?

Celles et ceux qui prétendent que c'est le cas et que tout ira bien quoi qu'il arrive se voilent la face ou ignorent la réalité du terrain : ces insuffisances de dotation budgétaire cumulées et aggravées au fil des ans ont mis l'Agence dans une situation impossible. Elles ont aussi contribué à fragiliser certaines zones géographiques. Les suppressions massives des postes (expatriés ou résidents) rendent, dans de très nombreux établissements, notre mission d'éducation plus que périlleuse, et, **pour le SNES-FSU, ce n'est certainement pas dans une précarisation plus grande des personnels, préconisée par certains, que se trouve la solution, ni d'ailleurs dans une fragilisation du statut de ces derniers !** À ce titre, le SNES-FSU a rappelé, lors des auditions aux Inspections générales et à la DGM, sa **totale opposition à toute initiative de mobilité imposée aux personnels résidents.**

Aujourd'hui, **la commande présidentielle est connue** et ce Conseil d'administration y consacra une partie de son ordre du jour, pour information. Le SNES-FSU est intervenu pour rappeler les lignes rouges bien sûr, mais aussi pour faire plusieurs propositions. Des solutions concrètes sur des points lourds doivent impérativement être apportées : pour n'en citer que deux, le dossier de la part patronale des pensions civiles des détaché.es, porté depuis toujours par le SNES-FSU, ou la question de la capacité d'emprunt.

Nous terminerons par quelques réflexions qu'il nous faudra garder à l'esprit :

- La **place primordiale de l'Etablissement public administratif**, de ses statuts/ positions administratives et besoins. Il est notamment totalement illusoire de croire qu'un doublement des effectifs se fera sans augmentation de la dotation. Une augmentation des postes est nécessaire, dans le réseau comme en Centrale. Nous avons également posé la question en Commission nationale des bourses sur l'évolution budgétaire prévue pour le programme 151, car la question ne doit en rien être occultée.
- La **nature des missions de la loi de 1990** doit être préservée dans son fondement. Certains points peuvent certainement être développés, comme la coopération éducative, mais les différences se doivent parfois d'être explicitées : en clair, ne pas confondre l'enseignement français à l'étranger et l'enseignement en français. **L'Agence doit ainsi réaffirmer son identité**, en distinguant clairement ses établissements (en gestion directe et conventionnés) des établissements partenaires. Tous peuvent se rejoindre, ils sont liés par l'homologation, mais aucun ne doit abuser du logo AEFÉ ni jouer sur l'amalgame vis à vis des familles comme des personnels. **L'attractivité de l'AEFE** repose aussi sur un cadrage clair par des textes, sur un encadrement professionnel, sur des personnels – réseau, centrale, titulaires, contractuels, personnels de droit local - dont la diversité des situations administratives assure la richesse et la compétence.

A travers nos propositions, notre engagement dans le débat, nos mobilisations et actions syndicales, le SNES-FSU continuera, sur ces éléments comme sur d'autres, à porter les revendications de tous les personnels. Celles-ci s'inscrivent pleinement dans l'ambition de l'Enseignement français à l'étranger, et dans la force de ses missions.